

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 FEVRIER 2017

Présents : MM VOUGNY-CASSE – CAZAUX - BRINGUIER - VERDIER — DUPLA - GOUZENES -
PARMEGIANI-PELLIZZARI –THIESSELIN-GRIMAUD

Absents Excusés : ADOUE –RAZAT

Absents non Excusé : POURTEAU-RUMEAU

Secrétaire de séance : Mme PARMEGIANI

1/ VIA GARONA :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'inscription du tronçon Via Garona concernant la commune au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées).

2/ PLAN DE FINANCEMENT DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)

Rénovation thermique de l'école

- Montant des travaux : 374 813.79 € ttc
- Subvention Conseil Départemental (30%) : 82 502.89 €
- Subvention DETR attendue (30%) : 85 234.04 €

Voté à l'unanimité

3/ MODIFICATION TARIF DES SALLES :

- HALLE : sans changement
- THERMES : augmentation au 1^{er} Septembre 2017 au tarif de 150 €, caution 300 €
- CAMON : augmentation à la fin des travaux au tarif de 80 €, caution 160 €. Il n'y aura plus de gratuité sur cette salle.

Voté à l'unanimité

4/ INDEMNITE DU MAIRE :

L'indemnité de Madame le Maire sera de 40 % de l'indice 1022 soit 1548.26 € brut.

Voté à l'unanimité

5/ LOYERS IMPAYES :

Une délibération de principe pour la démarche d'expulsion est prise, une fois toutes les démarches sociales épuisées.

Pour : 8 Personnes,
Abstention : Mme DUPLA et Mme PARMEGIANI,

Contre : Mme BRINGUIER
Convocation des locataires en Mairie.

6/ INTERDICTION DE CIRCULATION VEHICULES A MOTEUR DANS LES BOIS COMMUNAUX :

Un arrêté doit être pris et concerne trois lieux dits (PALAMINY, PICOTE, HAUCHETON)
Interdiction aux véhicules à moteur de circuler sauf ayant droit (Voir liste sur arrêté).

Voté à l'unanimité

7/ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE :

- PLU (Plan Local d'Urbanisme),
- City Park (reste à réaliser)
- Ecole (isolation thermique et reprise de l'installation électrique)
- Aménagement Salle de Camon,
- Parc des Thermes (contour en Gabions),
- Stationnement au cimetière,
- Accessibilité Personnes à Mobilité Réduite,
- Raccordement des salles communales à l'assainissement collectif (Thermes, Halle) ainsi que le restaurant
- Surveillance des arbres (Bédiaou),
- Achat défibrillateur pour la zone du Parc des Thermes,

8/ QUESTIONS DIVERSES :

- Mise en vente de la maison communale place Galliéni (48 000 € à débattre) ,
- Courrier à Mr ORZECKOSKI Jacques pour utilisation abusive du domaine public.

FIN DE SEANCE 22 H 26 mn